



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mon Activité Formation - MAF

Bilan Pédagogique et Financier

Organismes de formation



Mon Activité Formation - MAF

Avant-propos

Lors du lancement de votre activité d'organisme de formation, vous avez déclaré votre activité via l'application MAF ou par courrier, et obtenu ainsi votre « Numéro de Déclaration d'Activité » (NDA).

En tant qu'organisme de formation vous avez ensuite pour obligation de transmettre chaque année votre Bilan Pédagogique et Financier (BPF) au titre du dernier exercice comptable clos par l'intermédiaire du site MAF : <https://www.monactiviteformation.emploi.gouv.fr>

Articles : L. 6352-11 et R. 6352-22 à R. 6352-24 du Code du travail.

Ce mode opératoire a été conçu pour vous aider à accéder à l'application MAF et à transmettre votre BPF.

Contacts

Pour toutes questions, n'hésitez pas à consulter la page d'information de l'application, où vous retrouverez des actualités, une Foire Aux Questions, et des contacts :

<https://www.monactiviteformation.emploi.gouv.fr>

Mon Activité Formation - MAF

Mon Activité Formation : <https://www.monactiviteformation.emploi.gouv.fr>



Vous pouvez accéder à l'application MAF via un portail d'information sur lequel vous retrouverez des guides, des actualités, une FAQ et les coordonnées de votre Service Régional de Contrôle (SRC).



Accéder à MAF

Mon Activité Formation

Votre application MAF permet de :

- Déposer votre déclaration activité en tant que nouvel organisme de formation
 - Déclarer chaque année votre bilan pédagogique et financier
 - Pour les organismes de formation enregistrés : mettre à jour votre SIRET et vos coordonnées
- Pour en savoir plus, consultez le site du Ministère du Travail et de l'Emploi :
- pour les formalités administratives des organismes de formation, cliquez ici [🔗](#)
 - pour la certification Qualiopi, cliquez ici [🔗](#)

Bon à savoir

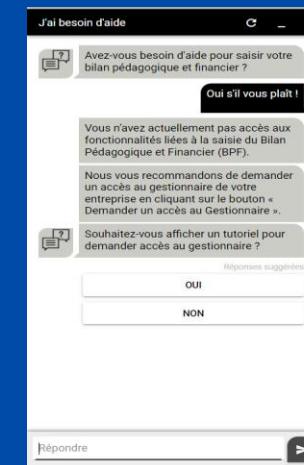
Une aide interactive est à votre disposition à droite de votre écran. N'hésitez pas à la solliciter si besoin.



Avec la souris, vous pouvez solliciter l'aide en cliquant sur la languette.



L'aide interactive va vous suggérer les questions que vous pourriez avoir. A vous de lui confirmer votre intention pour qu'elle puisse vous assister au mieux.



SOMMAIRE

1

Connexion et création de compte sur Mon Activité Formation

[P.5](#)

2

Accès à la saisie du Bilan Pédagogique et Financier

[P.11](#)

3

Saisie du Bilan Pédagogique et Financier

[P.16](#)

4

Contacts

[P.21](#)

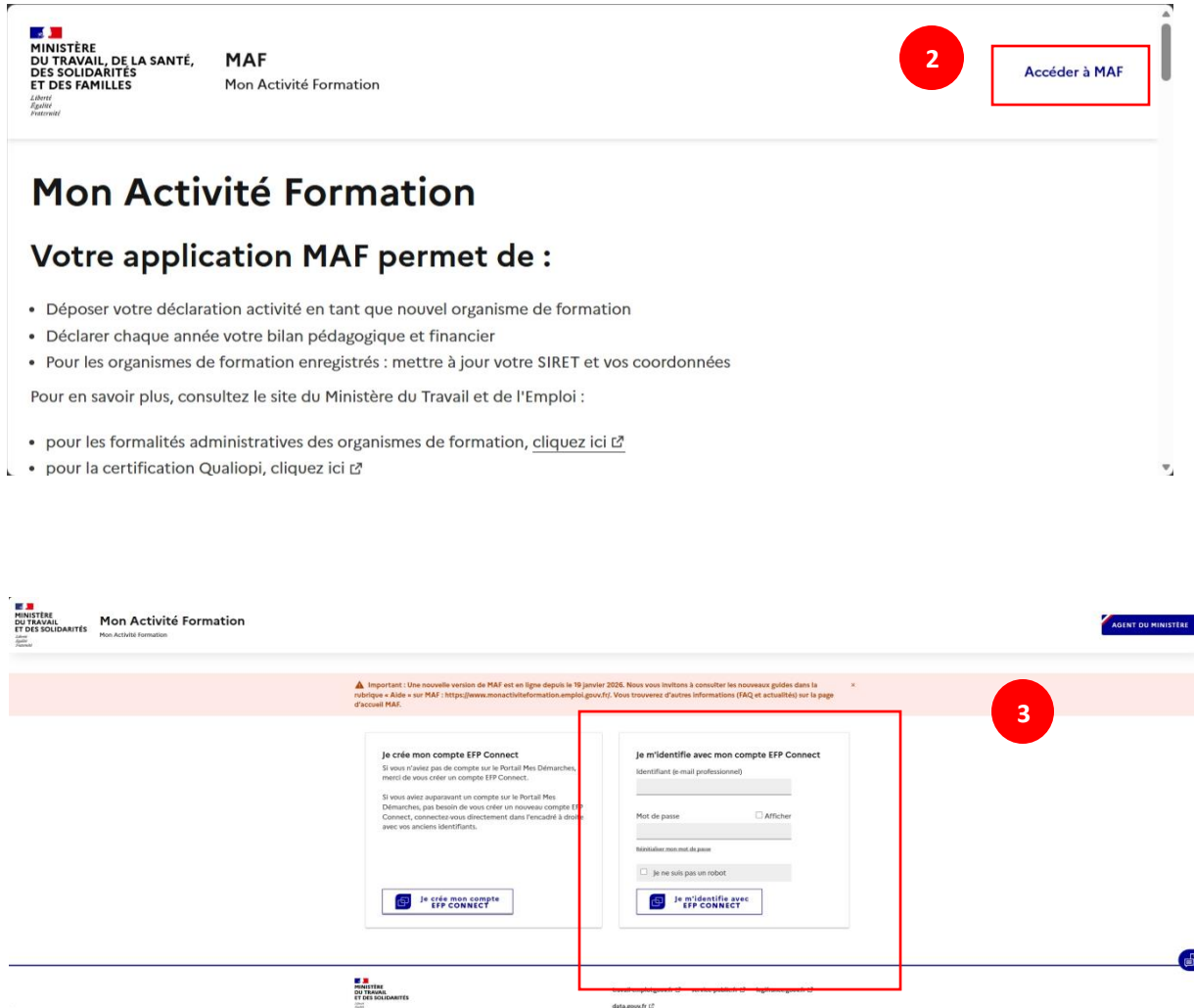
Mon Activité Formation



1. Connexion et création de compte sur Mon Activité Formation

Connexion à l'application Mon Activité Formation

1^{er} cas : pour les utilisateurs ayant déjà créé un compte sur Mon Activité Formation



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES** **MAF**
Mon Activité Formation

Mon Activité Formation

Votre application MAF permet de :

- Déposer votre déclaration activité en tant que nouvel organisme de formation
- Déclarer chaque année votre bilan pédagogique et financier
- Pour les organismes de formation enregistrés : mettre à jour votre SIRET et vos coordonnées

Pour en savoir plus, consultez le site du Ministère du Travail et de l'Emploi :

- pour les formalités administratives des organismes de formation, [cliquez ici](#)
- pour la certification Qualiopi, [cliquez ici](#)

Important : Une nouvelle version de MAF est en ligne depuis le 10 janvier 2025. Nous vous invitons à consulter les nouveaux guides dans la rubrique « Aide » sur MAF : <https://www.monactiviteformation.emploi.gouv.fr>. Vous trouverez d'autres informations (FAQ et actualités) sur la page d'accueil MAF.

Je crée mon compte EFP Connect
Si vous n'avez pas de compte sur le Portail Mes Démarches, merci de vous créer un compte EFP Connect.

Si vous avez auparavant un compte sur le Portail Mes Démarches, pas besoin de vous créer un nouveau compte EFP Connect, connectez-vous directement dans l'encadré à droite avec vos anciens identifiants.

Je m'identifie avec mon compte EFP Connect
Identifiant (e-mail professionnel)
Mot de passe ☐ Afficher
Mot de passe
Mot de passe
☐ Je ne suis pas un robot

Je crée mon compte EFP CONNECT **Je m'identifie avec EFP CONNECT**

1

Cliquez sur le lien ou tapez l'URL suivante dans votre navigateur :

<https://www.monactiviteformation.emploi.gouv.fr>

2

Cliquez sur le bouton « Accéder à MAF »

3

Connexion

Si vous avez déjà créé un compte sur l'application MAF, renseignez l'adresse électronique utilisée pour ce compte ainsi que le mot de passe.

i

Bon à savoir

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « Réinitialiser mon mot de passe » pour en générer un nouveau.

Création de compte sur Mon Activité Formation – 1/4

2^e cas : pour les utilisateurs qui n'ont pas encore créé de compte sur Mon Activité Formation



1

Cliquez sur le lien ou tapez l'URL suivante dans votre navigateur :

<https://www.monactiviteformation.emploi.gouv.fr>

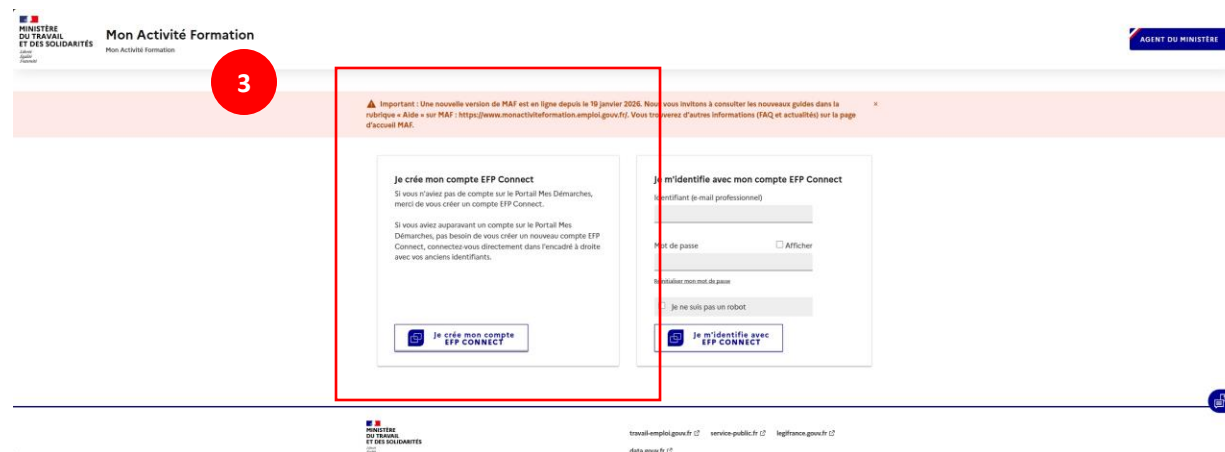


2

Cliquez sur le bouton « Accéder à MAF »

3

Cliquez sur « Je crée mon compte sur EFP Connect »



Création de compte sur Mon Activité Formation – 2/4

2^e cas : pour les utilisateurs qui n'ont pas encore créé de compte sur Mon Activité Formation

Fermer x

Je crée mon compte EFP Connect

Ce compte vous servira pour l'ensemble des services numériques accessibles via EFP Connect.

Étape 1 sur 5

Saisissez votre e-mail de connexion pour votre compte unique EFP Connect

Identifiant * ⓘ
Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'utiliser une adresse e-mail partagée.

☐ Je ne suis pas un robot

 Vous allez recevoir un e-mail contenant un code de validation nécessaire à l'étape 2

Suivant

4

4

Saisie de votre e-mail

Remplissez le champ de votre e-mail.

A la fin de votre saisie, cliquez sur

Puis sur

Suivant

☐ Je ne suis pas un robot


reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

5

Validation du compte EFP Connect par e-mail

Un courriel est envoyé à l'adresse-mail utilisée pour la création de compte.
La réception de ce courriel peut prendre quelques minutes.

Vous pouvez saisir le code, cliquez sur le bouton

Valider mon compte

Ou sur le lien dans le courriel ou sur le bouton pour activer le compte.

Ce lien d'activation est valable **24 heures**



Attention

Vérifiez que le courriel n'est pas tombé dans vos courriers indésirables/SPAM.

Validation de votre compte EFP CONNECT

Bonjour,

Vous avez initié la création d'un compte EFP Connect afin d'accéder au service numérique Mon Activité Formation.

Afin de finaliser la création de votre compte EFP CONNECT, merci de saisir le code de validation ci-dessous :

Ce code expirera dans 24 heures.

Vous pouvez également cliquer sur le bouton ci-dessous :

Valider mon compte

ou copier-coller le lien ci-dessous dans votre navigateur :

Création de compte sur Mon Activité Formation – 3/4

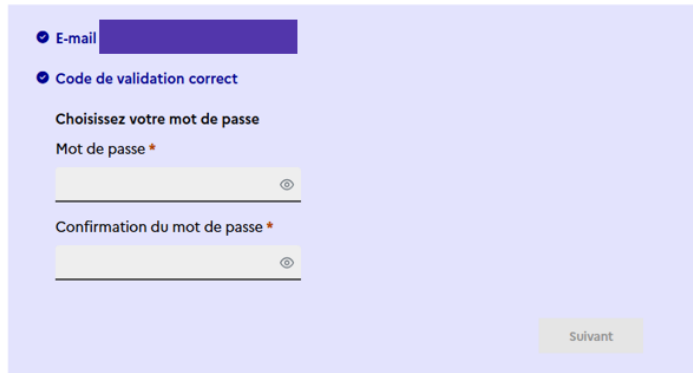
2^e cas : pour les utilisateurs qui n'ont pas encore créé de compte sur Mon Activité Formation

6

Je crée mon compte EFP Connect

Ce compte vous servira pour l'ensemble des services numériques accessibles via EFP Connect.

Étape 3 sur 5



Fermer

6

Choisissez votre mot de passe

A la fin de votre saisie, cliquez sur

Suivant



À noter

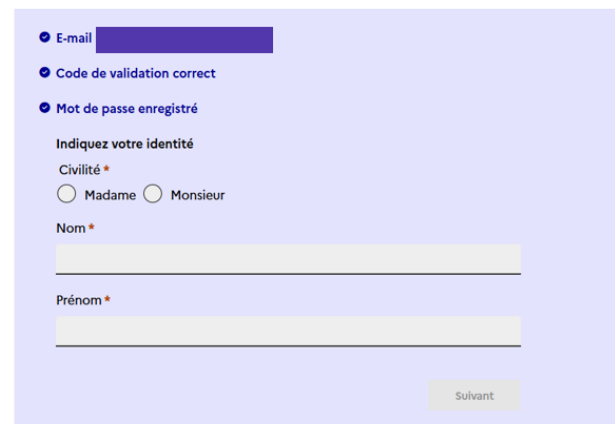
Le mot de passe doit contenir 12 caractères et 3 critères parmi : une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial.

7

Je crée mon compte EFP Connect

Ce compte vous servira pour l'ensemble des services numériques accessibles via EFP Connect.

Étape 4 sur 5



7

Complétez l'ensemble des champs

Les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires.

A la fin de votre saisie, cliquez sur

Suivant

Création de compte sur Mon Activité Formation – 4/4

2^e cas : pour les utilisateurs qui n'ont pas encore créé de compte sur Mon Activité Formation

Indiquez votre organisation

Poste occupé

Raison sociale ou SIREN (9 chiffres) de l'entreprise *

30 résultats affichés sur 30

☒ J'accepte les [conditions générales d'utilisation](#)

Créer mon compte

8

Recherchez votre organisme

Saisissez le SIRET, le SIREN ou la raison sociale de l'organisme de formation.

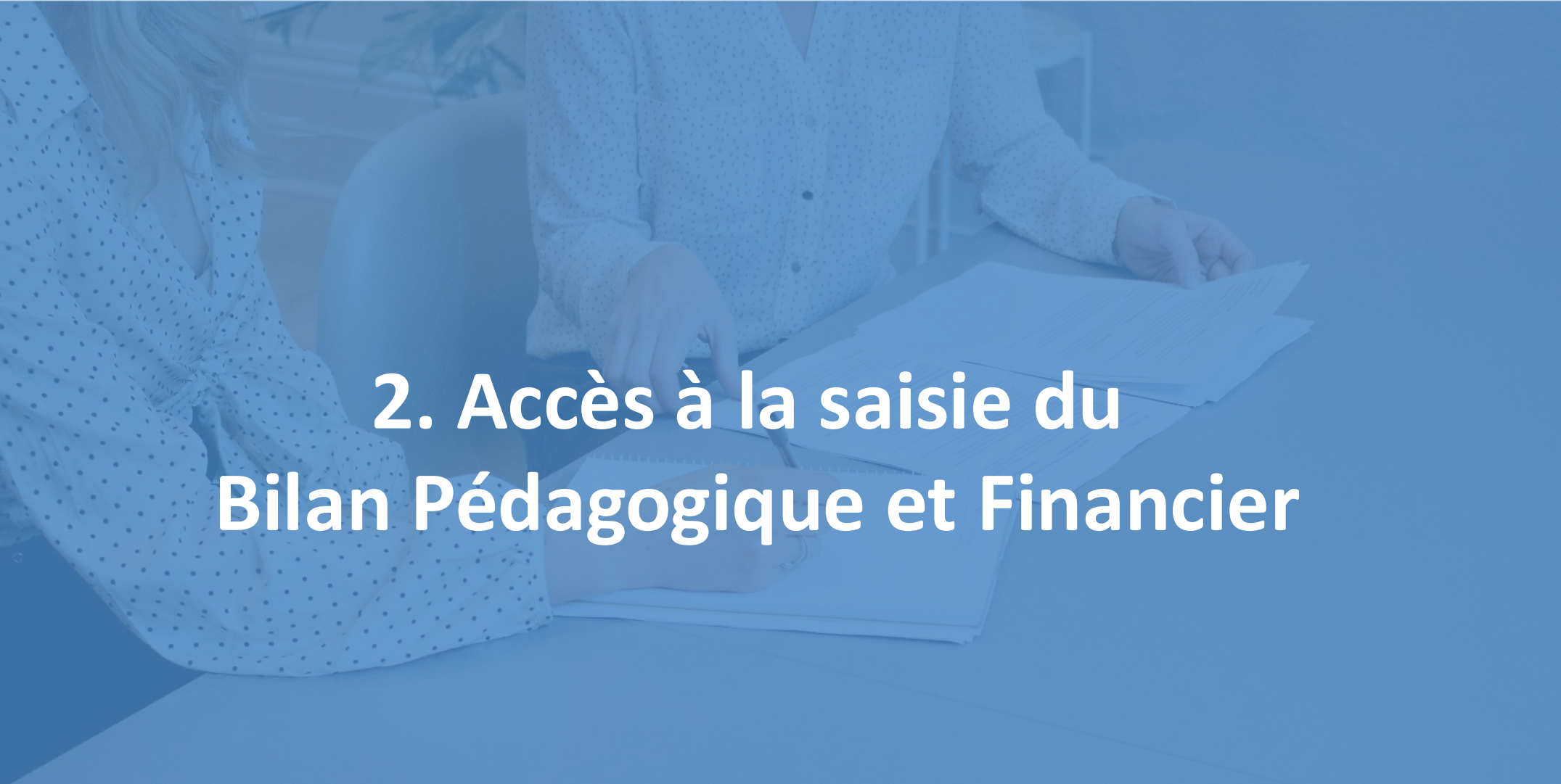
Choisissez-le dans la liste.

Acceptez les conditions générales d'utilisations.

Puis cliquez sur

Créer mon compte

Mon Activité Formation

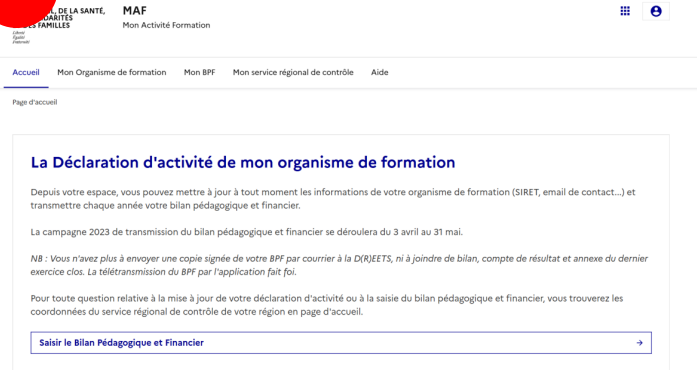


2. Accès à la saisie du Bilan Pédagogique et Financier

Accéder à la saisie du BPF

Une fois connecté, vous vous retrouverez dans l'une des situations suivantes :

1



MAF
Mon Activité Formation

Accueil Mon Organisme de formation Mon BPF Mon service régional de contrôle Aide

Page d'accueil

La Déclaration d'activité de mon organisme de formation

Depuis votre espace, vous pouvez mettre à jour à tout moment les informations de votre organisme de formation (SIRET, email de contact...) et transmettre chaque année votre bilan pédagogique et financier.

La campagne 2023 de transmission du bilan pédagogique et financier se déroulera du 3 avril au 31 mai.

NB : Vous n'avez plus à envoyer une copie signée de votre BPF par courrier à la DREETS, ni à joindre de bilan, compte de résultat et annexe du dernier exercice clos. La télétransmission du BPF par l'application fait foi.

Pour toute question relative à la mise à jour de votre déclaration d'activité ou à la saisie du bilan pédagogique et financier, vous trouverez les coordonnées du service régional de contrôle de votre région en page d'accueil.

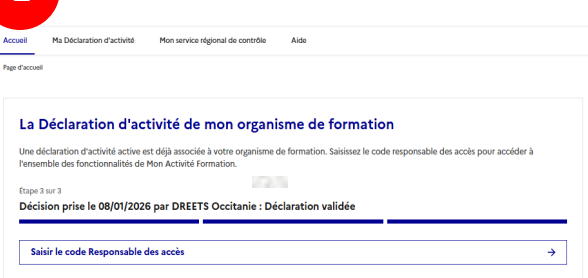
[Saisir le Bilan Pédagogique et Financier](#)

Cas n°1

Vous pouvez saisir le BPF en cliquant sur « Saisir le BPF ».

[Rendez-vous directement à la p.17](#)

2



MAF
Mon Activité Formation

Accueil Ma Déclaration d'activité Mon service régional de contrôle Aide

Page d'accueil

La Déclaration d'activité de mon organisme de formation

Une déclaration d'activité active est déjà associée à votre organisme de formation. Saisissez le code responsable des accès pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités de Mon Activité Formation.

Étape 3 sur 3
Décision prise le 08/01/2026 par DREETS Occitanie : Déclaration validée

[Saisir le code Responsable des accès](#)

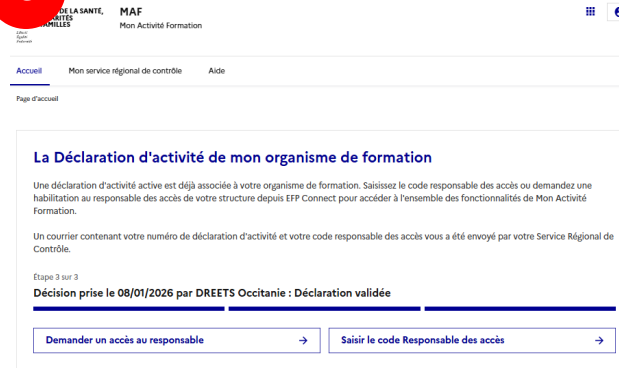
Cas n°2

Vous n'êtes pas habilité par votre organisme à saisir le BPF.

L'application vous demande de saisir le code envoyé par courrier à votre organisme lors de l'attribution du Numéro de Déclaration d'activité (NDA).

[Rendez-vous directement à la p.13](#)

3



MAF
Mon Activité Formation

Accueil Mon service régional de contrôle Aide

Page d'accueil

La Déclaration d'activité de mon organisme de formation

Une déclaration d'activité active est déjà associée à votre organisme de formation. Saisissez le code responsable des accès ou demandez une habilitation au responsable des accès de votre structure depuis EFP Connect pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités de Mon Activité Formation.

Un courrier contenant votre numéro de déclaration d'activité et votre code responsable des accès vous a été envoyé par votre Service Régional de Contrôle.

Étape 3 sur 3
Décision prise le 08/01/2026 par DREETS Occitanie : Déclaration validée

[Demander un accès au responsable](#) [Saisir le code Responsable des accès](#)

Cas n°3

Vous n'êtes pas habilité par votre organisme à saisir le BPF.

Un utilisateur de votre organisme est gestionnaire des accès de l'application et pourra vous donner une habilitation pour saisir le BPF.

[Rendez-vous directement à la p.14](#)

4



MAF
Mon Activité Formation

Accueil Mon service régional de contrôle Aide

Page d'accueil

La Déclaration d'activité de mon organisme de formation

La déclaration d'activité est obligatoire pour tout prestataire d'actions concourant au développement des compétences (actions de formation, bilans de compétences, actions de validation des acquis de l'expérience, actions de formation par apprentissage), dans les trois mois suivant la conclusion de la première convention ou du premier contrat de formation professionnelle.

La télé-saisie de la déclaration d'activité remplace la transmission du formulaire papier (Cerfa 10782*04) au service régional de contrôle de la DREETS.

Pour toute question concernant la saisie de votre déclaration d'activité, contactez votre service régional de contrôle (coordonnées dans l'onglet help).

Vous pouvez enregistrer votre saisie et la poursuivre à tout moment.

[Saisir la Déclaration d'Activité](#)

Cas n°4

Vous n'avez pas à saisir le BPF.

- Votre organisme n'est pas assujéti au BPF
- ou la campagne de transmission du BPF n'a pas commencé
- ou le BPF a déjà été transmis
- ou la déclaration d'activité est caduque.

[Rendez-vous directement à la p.15](#)

Accéder à la saisie du BPF

Cas n°2 - Saisie du code responsable des accès



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté
Égalité
Fraternité

MAF

Mon Activité Formation



[Accueil](#)[Ma Déclaration d'activité](#)[Mon service régional de contrôle](#)[Aide](#)

Page d'accueil

La Déclaration d'activité de mon organisme de formation

Une déclaration d'activité active est déjà associée à votre organisme de formation. Saisissez le code responsable des accès pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités de Mon Activité Formation.

Étape 3 sur 3

Décision prise le 08/01/2026 par DREETS  Déclaration validée

Saisir le code Responsable des accès

→

Un code responsable des accès (*anciennement code d'activation*) été envoyé par courrier à votre organisme lors de l'attribution du Numéro de Déclaration d'activité (NDA).

Ce code vous donne accès à votre espace MAF, ainsi que le rôle de Gestionnaire des accès pour votre organisme.

Ce rôle permet notamment de donner des accès à l'application à d'autres utilisateurs, collaborateurs de votre organisme ou tiers, ce qui leur permettra notamment de saisir le BPF.



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

[nom, initiales]
[pré]
[n°_comptable]
[n°_portail] [ville]

Ajouter votre pré [pré], prénom [prénom] [prénom_nom]
Cognat [cognat, email]

A l'attention du directeur de l'organisme de formation
Lettre comportant des informations confidentielles
Objet : Déclaration d'activité d'un prestataire de formation
Ref :
Réception de déclaration d'activité

Monsieur Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, un récépissé constatant la réussite de l'enregistrement de votre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6311-6 du code du travail.

Ce récépissé ne doit en aucun cas être considéré comme un agrément. Il doit figurer sur vos documents, contrats de formation professionnelle, tous documents ou factures vous le concernant.

La déclaration d'activité enregistrée pour le numéro [numéro_naf] soumise au préfet de région d'Île-de-France.

Si vous le souhaitez, un document publicitaire, il ne peut apparaître, en application de l'article L. 6112-10 du code du travail, que vous le souhaitez.

Pour obtenir des informations sur votre rôle de gestionnaire des accès, vous pouvez aller sur le site : [https://maformation.gouv.fr/maformation/mon-espace-formation](#)

Vous pouvez également consulter le site : [https://maformation.gouv.fr/maformation/mon-espace-formation](#)

En tant que code, vous devez respecter l'obligation de confidentialité des données. Vous pouvez aller consulter les conditions d'utilisation de l'application MAF sur le site : [https://maformation.gouv.fr/maformation/mon-espace-formation](#)

Vous pouvez modifier sur votre fiche d'organisme une partie des données de la déclaration d'activité, code multi-accès de votre organisme, code NAF, votre adresse, spécialité de formation, prestataire ou non, fonction de direction, et d'administrateur du prestataire de formation.

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

[nom, initiales]
[pré]
[n°_comptable]
[n°_portail] [ville]

Ajouter votre pré [pré], prénom [prénom] [prénom_nom]
Cognat [cognat, email]

A l'attention du directeur de l'organisme de formation
Lettre comportant des informations confidentielles
Objet : Déclaration d'activité d'un prestataire de formation
Ref :
Réception de déclaration d'activité

Monsieur Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, un récépissé constatant la réussite de l'enregistrement de votre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6311-6 du code du travail.

Ce récépissé ne doit en aucun cas être considéré comme un agrément. Il doit figurer sur vos documents, contrats de formation professionnelle, tous documents ou factures vous le concernant.

La déclaration d'activité enregistrée pour le numéro [numéro_naf] soumise au préfet de région d'Île-de-France.

Si vous le souhaitez, un document publicitaire, il ne peut apparaître, en application de l'article L. 6112-10 du code du travail, que vous le souhaitez.

Pour obtenir des informations sur votre rôle de gestionnaire des accès, vous pouvez aller sur le site : [https://maformation.gouv.fr/maformation/mon-espace-formation](#)

Vous pouvez également consulter le site : [https://maformation.gouv.fr/maformation/mon-espace-formation](#)

En tant que code, vous devez respecter l'obligation de confidentialité des données. Vous pouvez aller consulter les conditions d'utilisation de l'application MAF sur le site : [https://maformation.gouv.fr/maformation/mon-espace-formation](#)

Vous pouvez modifier sur votre fiche d'organisme une partie des données de la déclaration d'activité, code multi-accès de votre organisme, code NAF, votre adresse, spécialité de formation, prestataire ou non, fonction de direction, et d'administrateur du prestataire de formation.

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

[nom, initiales]
[pré]
[n°_comptable]
[n°_portail] [ville]

Ajouter votre pré [pré], prénom [prénom] [prénom_nom]
Cognat [cognat, email]

A l'attention du directeur de l'organisme de formation
Lettre comportant des informations confidentielles
Objet : Déclaration d'activité d'un prestataire de formation
Ref :
Réception de déclaration d'activité

Monsieur Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, un récépissé constatant la réussite de l'enregistrement de votre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6311-6 du code du travail.

Ce récépissé ne doit en aucun cas être considéré comme un agrément. Il doit figurer sur vos documents, contrats de formation professionnelle, tous documents ou factures vous le concernant.

La déclaration d'activité enregistrée pour le numéro [numéro_naf] soumise au préfet de région d'Île-de-France.

Si vous le souhaitez, un document publicitaire, il ne peut apparaître, en application de l'article L. 6112-10 du code du travail, que vous le souhaitez.

Pour obtenir des informations sur votre rôle de gestionnaire des accès, vous pouvez aller sur le site : [https://maformation.gouv.fr/maformation/mon-espace-formation](#)

Vous pouvez également consulter le site : [https://maformation.gouv.fr/maformation/mon-espace-formation](#)

En tant que code, vous devez respecter l'obligation de confidentialité des données. Vous pouvez aller consulter les conditions d'utilisation de l'application MAF sur le site : [https://maformation.gouv.fr/maformation/mon-espace-formation](#)

Vous pouvez modifier sur votre fiche d'organisme une partie des données de la déclaration d'activité, code multi-accès de votre organisme, code NAF, votre adresse, spécialité de formation, prestataire ou non, fonction de direction, et d'administrateur du prestataire de formation.

Accéder à la saisie du BPF

Cas n°3 - Demander un accès au gestionnaire des accès

Si l'un de vos collaborateurs est le gestionnaire des accès pour votre organisme, vous pouvez lui demander l'accès au formulaire du Bilan Pédagogique et Financier via le bouton « Demander un accès au responsable ».

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, ET DES SOLIDARITÉS
MAF
Mon Activité Formation

Accueil Mon service régional de contrôle Aide

Page d'accueil

La Déclaration d'activité de mon organisme de formation

Une déclaration d'activité active est déjà associée à votre organisme de formation. Saisissez le code responsable des accès ou demandez une habilitation au responsable des accès de votre structure depuis EFP Connect pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités de Mon Activité Formation.

Un courrier contenant votre numéro de déclaration d'activité et votre code responsable des accès vous a été envoyé par votre Service Régional de Contrôle.

Étape 3 sur 3

Décision prise le 08/01/2026 par DREETS : Déclaration validée

1 Demander un accès au responsable Saisir le code Responsable des accès

Vous souhaitez demander un accès au service numérique Mon Activité Formation ?

Veuillez remplir les champs ci-dessous afin de faire une demande d'accès qui sera transmise au responsable des accès en charge de gérer les habilitations pour votre organisation.

Raison sociale ou SIRET *

- Rechercher - Je ne trouve pas mon établissement

2 résultats affichés sur 2

Vous pouvez ajouter une description pour faciliter le traitement de la demande :

Demander l'accès

2

Complétez le SIRET avec le code établissement puis choisissez votre organisme.

En cliquant sur « Demander l'accès », un courriel lui sera envoyé pour qu'il vous donne accès au formulaire de saisie du Bilan Pédagogique et Financier (BPF).

1

Cliquez sur « Demander un accès à un gestionnaire »



À noter

Si le gestionnaire des accès de votre organisme de formation a quitté ses fonctions ou est injoignable, vous pouvez également devenir gestionnaire des accès en saisissant le code responsable des accès envoyé par courrier à l'organisme – [plus d'informations, rendez-vous p. 13](#)

Accéder à la saisie du BPF

Cas n°4 – Vous n’avez pas à saisir le Bilan Pédagogique et Financier

L'utilisateur, pendant la campagne, même en ayant les accès pour saisir le BPF, peut ne pas voir la tuile « Saisir le BPF » à l'écran.

Il peut y avoir **trois raisons** :

- L'organisme n'est pas assujéti au BPF : l'exercice comptable doit être achevé au moment de la campagne.
- La campagne de transmission du BPF n'a pas commencé.
- Le BPF a déjà été transmis par un autre utilisateur.

Il est également possible que la déclaration d'activité ait été rendue caduque car le BPF n'a pas été transmis dans les délais.

Dans ce cas, il est nécessaire de saisir une nouvelle déclaration d'activité ou de contacter votre Service Régional de Contrôle (SRC) pour régulariser votre situation.



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES **MAF**
Mon Activité Formation

Accueil Mon Organisme de formation Mon service régional de contrôle Aide

Page d'accueil

La Déclaration d'activité de mon organisme de formation

Depuis votre espace, vous pouvez mettre à jour à tout moment les informations de votre organisme de formation (SIRET, email de contact...) et transmettre chaque année votre bilan pédagogique et financier.

La campagne 2023 de transmission du bilan pédagogique et financier se déroulera du 3 avril au 31 mai.

NB : Vous n'avez plus à envoyer une copie signée de votre BPF par courrier à la DIREJETS, ni à joindre de bilan, compte de résultat et annexe du dernier exercice clos. La télétransmission du BPF par l'application fait foi.

Pour toute question relative à la mise à jour de votre déclaration d'activité ou à la saisie du bilan pédagogique et financier, vous trouverez les coordonnées du service régional de contrôle de votre région en page d'accueil.

Mon organisme de formation

[Modifier](#)

Accueil Mon service régional de contrôle Aide

Page d'accueil

La Déclaration d'activité de mon organisme de formation

La déclaration d'activité est obligatoire pour tout prestataire d'actions concourant au développement des compétences (actions de formation, bilans de compétences, actions de validation des acquis de l'expérience, actions de formation par apprentissage), dans les trois mois suivant la conclusion de la première convention ou du premier contrat de formation professionnelle.

La télé-saisie de la déclaration d'activité remplace la transmission du formulaire papier (Cerfa 10782*04) au service régional de contrôle de la DIREJETS.

Pour toute question concernant la saisie de votre déclaration d'activité, contactez votre service régional de contrôle (coordonnées dans l'onglet help).

Vous pouvez enregistrer votre saisie et la poursuivre à tout moment.

[Saisir la Déclaration d'Activité](#) →



3. Saisie du Bilan Pédagogique et Financier

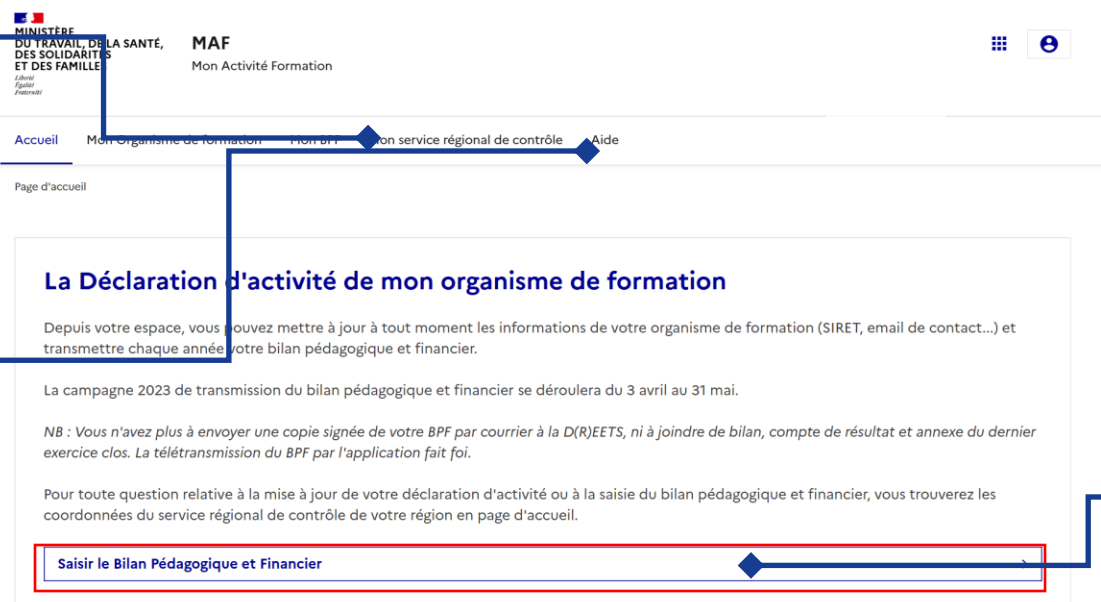
Saisie du Bilan Pédagogique et Financier – 1/4

Accéder au formulaire

Vous pouvez saisir votre Bilan Pédagogique et Financier en cliquant sur le bouton « Saisir le Bilan Pédagogique et Financier ». Un formulaire à compléter vous sera alors proposé.

« **Mon service régional de contrôle** » vous donne les coordonnées de votre Service Régional de Contrôle (SRC).

« **Aide** » vous donne accès à la page d'accueil de MAF, où vous retrouverez les guides, les actualités et une FAQ.



Ce bouton vous permet d'accéder au formulaire de saisie du **Bilan Pédagogique et Financier** (BPF).



Saisie du Bilan Pédagogique et Financier - 2/4

Accéder au formulaire

Vous pouvez profiter de la saisie du BPF pour mettre à jour les informations de votre organisme de formation, notamment le changement de SIRET (voir page suivante) ou l'e-mail de contact.

Un bouton « **Retour** » vous permet de revenir à l'écran précédent.

Le formulaire se remplit par blocs. Vous avez ici la liste des blocs.

Une fois le formulaire complété, cliquez sur le bouton « **Transmettre** » pour transmettre le BPF à votre SRC. Une confirmation vous sera demandée.

Dirigeant	Dirigeant principal	Nom	Prénom	Fonction
Dirigeant 1	☒ DIRIGEANT PRINCIPAL	test	test	T

Cliquez sur le bouton « **Modifier** » pour compléter les blocs. Une fois le bloc complété, cliquez sur « **Sauvegarder** » pour enregistrer ou « **Abandonner** » pour annuler la saisie.

Des aides contextuelles vous assistent dans la complétion de chacun des blocs.

! Attention

Si toutes les informations obligatoires ne sont pas saisies, un message d'erreur s'affichera et ne vous permettra pas de transmettre le bilan tant que la donnée ne sera pas complétée. De même, en cliquant sur le bouton « Transmettre », un tableau listant les données incohérentes vous indique les informations à corriger.

Saisie du Bilan Pédagogique et Financier - 3/4

Si votre organisme de formation a changé de SIRET

Si le SIRET de votre organisme a changé, vous pouvez modifier le code établissement lors de la saisie du BPF.

En cas de changement de région, une nouvelle déclaration d'activité sera envoyée automatiquement au Service Régional de Contrôle dédié et un nouveau numéro de DA sera attribué à votre organisme de formation.

1

Modifiez le code établissement dans le bloc « Identification de l'organisme de formation ».

Toutes les informations, notamment l'adresse de l'organisme, se mettent à jour automatiquement.

2

En cas de changement de région, une fenêtre vous informe qu'une nouvelle déclaration d'activité sera envoyée au Service Régional de Contrôle de cette nouvelle région.

En cas d'acceptation de votre déménagement, un nouveau numéro de DA vous sera attribué par le service.

2

→ Un changement de région a été détecté.

Une déclaration d'activité va être automatiquement transmise au SRC de la nouvelle région : **DREETS Bretagne**

Vous recevrez une notification par mail lorsque la déclaration d'activité aura été traitée par ce SRC.

CONFIRMER

ANNULER

Saisie du Bilan Pédagogique et Financier - 4/4

Confirmation de transmission

Si le formulaire est complété sans erreur, un message de confirmation s'affichera. Vous pourrez y télécharger le Bilan Pédagogique et Financier au format CERFA, ainsi que les coordonnées de votre SRC.

Vous pourrez également le consulter et le télécharger par la suite depuis votre espace.

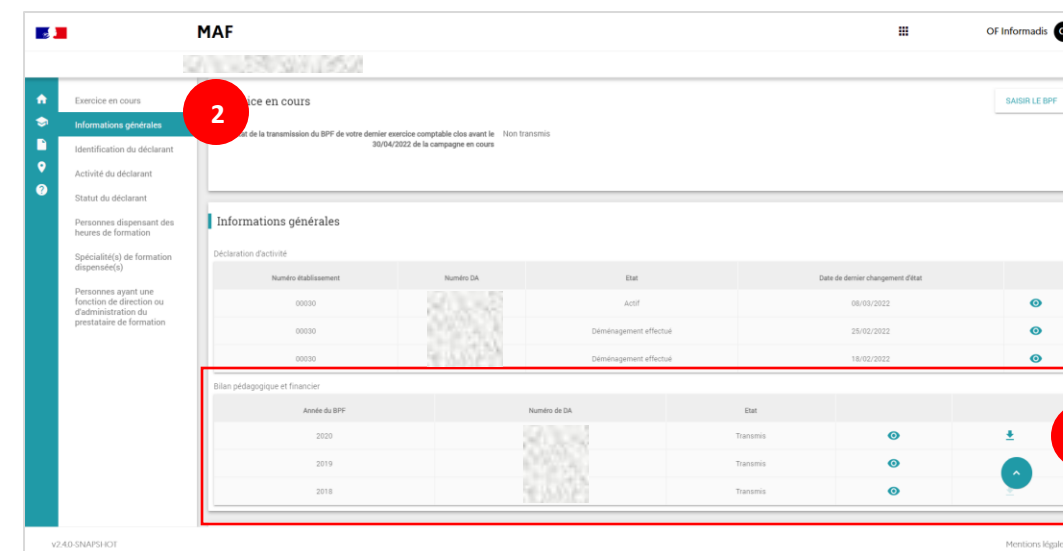
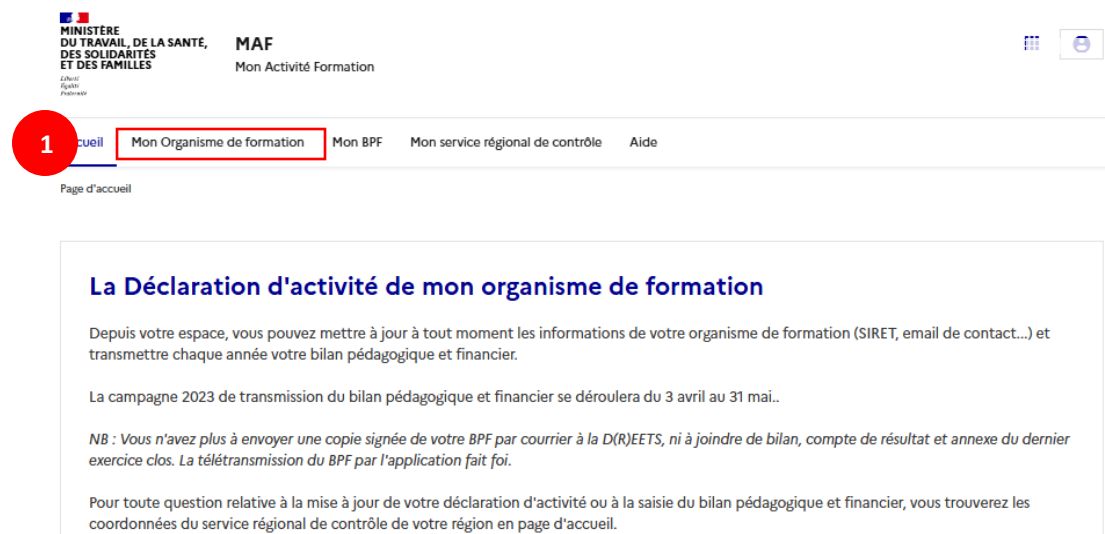
→ Confirmation transmission BPF

Votre bilan pédagogique et financier (BPF) a bien été transmis à nos services. Merci d'en conserver une copie et/ou une attestation du dépôt téléchargeables depuis cette modale ou directement sur la page du BPF à laquelle vous pouvez accéder depuis le menu "Mon OF".

Pour toute question ou demande de modification, veuillez-vous adresser à votre Service Régional de Contrôle. Vous trouverez les coordonnées sur le bouton de cette modale ou dans le menu "Mon SRC".

[Coordonnées de mon SRC](#)
[Télécharger mon BPF](#)
[Revenir à l'accueil](#)

Je donne
mon avis



1 Cliquez sur « Mon organisme de formation » dans le menu.

2 Cliquez sur « Informations générales ».

3 Cliquez sur le bouton  pour consulter le BPF
et sur le bouton  pour le télécharger.

CONTACT

Service Régional de Contrôle

Vous trouverez les coordonnées de votre Service Régional de contrôle sur le lien suivant : <https://monactiviteformation.emploi.gouv.fr>

Assistance technique

Vous pouvez déposer une demande d'assistance technique sur le site : <https://assistance.emploi.gouv.fr>

Sites internet

Site du Ministère du Travail - Portail d'Information Emploi et Formation : <https://travail-emploi.gouv.fr>

Liste publique des organismes de formation : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/liste-publique-des-organismes-de-formation-l-6351-7-1-du-code-du-travail/>

Portail d'Information des organismes de formation - EDOF : <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public>